

Le rapport d'activité académique (janvier 2006 – décembre 2007)

Tous les 2 ans, les syndiqués du S.n.e.s. élisent une nouvelle commission administrative (C.a.a.). Celle-ci désigne le bureau et le secrétariat de la section académique (S3), chargés de mettre en oeuvre les décisions des congrès et des C.a.a. Le S3 a pour mission d'animer la vie syndicale, de défendre les collègues qui le sollicitent et de représenter les personnels dans les instances paritaires académiques. Les syndiqués sont appelés à donner leur avis sur son action, en votant sur un rapport d'activité et un rapport financier que le S3 doit leur soumettre avant le congrès académique. Les rapports publiés dans ce bulletin couvrent la période de janvier 2006 à décembre 2007. Présenté par le secrétariat, au nom des élus de la liste d'Union, le rapport d'activité doit être débattu par les S1 et soumis au vote entre le 14 janvier et le 2 février 2008, ainsi que le rapport financier.

Chaque syndiqué a donc la possibilité de donner un avis, non sur l'activité nationale, mais bien sur celle du S3, même si le secrétariat assume les décisions prises au niveau national. Cette année encore, le secrétariat a décidé de publier un rapport plus court, qui ne reprend donc pas une présentation détaillée, secteur par secteur, action par action, mais qui trace les grandes lignes de l'action et les préoccupations qui ont été les nôtres depuis 2006.

C'est dans un contexte bien particulier que s'est déroulée l'activité du S3. Commencée sous la présidence Chirac et avec de Robien comme ministre de l'Éducation, la période se termine sous la présidence Sarkozy et le ministère Darcos. Entre les 2, l'élection présidentielle a marqué moins une rupture qu'une forte inflexion vers un libéralisme toujours plus assumé. Les résultats des élections ont permis de donner un nouvel élan à une politique déjà ancienne, tout en freinant considérablement le mouvement social. Le nouveau pouvoir s'est inscrit dans la ligne de son prédécesseur, notamment dans le domaine de

l'Éducation où la loi Fillon et le socle commun de connaissances sont mis en œuvre. Le SNES l'avait dénoncé dès l'origine, en montrant ses deux aspects négatifs, le tri social et la réduction du droit de tous à une éducation de haut niveau et son corollaire, la réduction de l'emploi public. Dans notre académie, la casse de l'emploi s'est poursuivie avec de nouvelles ponctions (636 à la rentrée 2006 et 700 à la rentrée 2007).

Ce sombre bilan ne doit pas faire oublier que la volonté des personnels et leurs luttes ont permis de limiter la casse et d'obliger le gouvernement à reculer. Ainsi, ce dernier a dû réintroduire dans le socle commun des notions qui n'y figuraient pas à l'origine, comme la culture artistique, les sciences humaines et le sport, même si cela ne modifie pas l'architecture du projet. L'apprentissage à

14 ans, le CPE, sont autant de projets retoqués, pas seulement par les personnels, mais avec leur participation massive (le 7 mars 2006, 40000 personnes défilaient à Lille, et le SNES y tenait bien sa place). On ne peut non plus oublier qu'avant le recul sur le projet Robien de suppressions des heures de décharges, notre mobilisation a permis d'enterrer le « remplacement Robien » et que le conseil pédagogique n'a pas été imposé comme l'entendait le ministre. La dureté des conflits, leur longueur ont parfois conduit à des télescopages : ainsi, la lutte contre les suppressions de postes, menée par les S1 et les personnels, les parents et les élèves en 2006, avec occupation des locaux, s'est perdue en partie dans la bagarre nationale contre le CPE., ce qui n'enlève rien à leur ampleur.

Il est donc parfois difficile et souvent artificiel de séparer luttes nationales et luttes académiques. Pourtant, notre CA a su prendre ses responsabilités et les propositions d'actions de la liste d'union ont été le plus souvent votées par les deux listes présentes à la CAA. De septembre 2006 à mars 2007, 5 grèves se sont déroulées, certaines dans un cadre national (en février, sur les salaires, par exemple) d'autres dans un cadre académique, sur l'emploi en particulier. Chaque fois, le S3 a fait le choix de s'inscrire dans la durée

et de proposer un calendrier des actions en affichant clairement les revendications. Cela n'a jamais été simple, les offensives étant nombreuses, et il a fallu batailler pour maintenir l'unité. Batailler mais sans renoncer à nos mandats et quand il l'a fallu, comme en février, le SNES a dénoncé publiquement et vigoureusement les mauvais coups portés par la CFDT et l'UNSA qui ont signé des accords désastreux à quelques jours d'une grève unitaire ! Cela n'a pas empêché le maintien de cette unité durant l'année 2007. Les choses ont été plus difficiles à cette rentrée. Tétanisées par l'arrivée au pouvoir de Sarkozy, la plupart des organisations hésitent à aller à l'affrontement. Dans l'académie, l'appel commun à une grève en octobre n'a pas été suivi d'effets, les autres organisations renonçant malgré les difficultés de la rentrée. C'est la raison pour laquelle la section académique a appelé à l'action le 18 octobre 2007, puis le 20 novembre dans un cadre national. Le 20 décembre, le SNES a appelé tous les établissements à s'engager dans l'action, y compris par la grève là où les conditions le permettaient, contre les projets de suppression des BEP et d'instauration des bac professionnels en 3 ans, parce qu'ils mettent en péril non seulement les lycées professionnels mais aussi les LEGT, tout en organisant, dès le collège, le tri et l'exclusion des élèves.

L'action du S3 ne se limite pas à la préparation des journées d'action. Des luttes sont menées au quotidien. La lecture du bulletin montre clairement la volonté d'informer et de donner les moyens aux S1 de parer aux mauvais coups. Durant l'année 2006, le S3 a alerté et agi dans les différentes instances sur la question des fonds sociaux, problème brûlant dans une académie où la difficulté sociale est grande. Il a multiplié les interventions sur le dispositif Ambition Réussite pour en montrer les limites et les dangers, sur la question des langues vivantes, pour informer les collègues sur les certifications et leur droit à refuser la mise en place des groupes de compétences, droit officiellement reconnu à la rentrée ou pour tenter d'obtenir la permutation

des examinateurs pour l'épreuve d'expression orale en STG, ou tout simplement pour faire reculer les abus sur les frais d'examen et les remboursements divers.

Le SNES académique a agi avec ténacité sur la question de la hors classe des personnels. Il l'a fait, là aussi, en maintenant l'unité sur la base de nos revendications. Les résultats n'ont pas été spectaculaires, le rectorat se réfugiant derrière les consignes ministérielles, mais le travail des commissaires paritaires qui ont su montrer l'injustice des décisions prises a permis des modifications substantielles et la réparation d'injustices individuelles. Surtout, nous avons fait admettre que le mérite mis en avant devait être justifié, et cela se révèle si difficile que l'arbitraire recule. Pour 2008, le recteur souhaite rediscuter avec les organisations syndicales l'ensemble du barème pour la prochaine campagne. Des consignes ont également été données à l'inspection pour voir prioritairement les collègues au 11^{ème} échelon victimes de retards d'inspection. Le souci du SNES est de montrer qu'au-delà de l'indispensable défense individuelle et matérielle des collègues, il faut défendre un projet de service public.

Dans le domaine de la Formation continue, nous avons obtenu les moyens de faire un travail paritaire correct, ce qui nous a permis de fournir à la grande majorité des syndiqués des informations sur leur situation.

Le SNES siège dans de très nombreuses instances et commissions. Dans ce rapport, on se limitera aux efforts faits auprès de la région pour imposer un peu plus de démocratie dans la préparation du schéma régional des formations. C'est l'insistance de la seule FSU et particulièrement du SNES qui a obligé la région à un peu plus de transparence, hélas encore bien insuffisante.

Le SNES de Lille est organisé en secteurs (emploi, précaires, vie scolaire...). Certains ne sont pas suffisamment dynamiques, faute de militants acceptant leur prise en charge, comme le secteur documentation. D'autres ont au contraire repris vigueur, comme le secteur technologique qui organise à nouveau des stages et le suivi régulier des questions. A titre d'illustrations de la réalité de ces secteurs, on peut prendre deux exemples, les TZR et l'IUFM.

Les premiers sont nombreux et de plus en plus maltraités. Ces deux dernières années, le SNES a organisé les TZR en multipliant les réunions d'informations, en renforçant la permanence, en

publiant un bulletin spécial TZR de rentrée, et en suivant les collègues dans les démarches judiciaires qu'ils entreprenaient.

Le secteur IUFM entre en contact avec les lauréats des concours dès le mois d'août, il continue ensuite à assurer la présence indispensable dans les centres pour y rencontrer nos jeunes collègues, les épauler lors de leur prise de fonction, leur distribuer les bulletins réalisés spécifiquement, les convaincre de la nécessité de se syndiquer pour débattre avec eux de la formation et de la validation. Un constat : leur syndicalisation est facilitée quand ils se trouvent dans un établissement de stage avec un S1 constitué. Le pourcentage d'adhérents augmente peu à peu, avoisinant les 40 %, notre audience étant beaucoup plus importante (la moitié des 450 stagiaires ont souhaité entrer en contact avec le SNES par le biais d'une liste de diffusion Internet.

Informé et former

Dans le domaine de la formation syndicale, la section académique poursuit dans la voie des années précédentes : tout au long de l'année scolaire sont organisés des stages de formation syndicale catégoriels (CoPsy, documentalistes, personnels de surveillance) ou axés sur les contenus (la classe de 2^{ème}), les réformes en cours (STI, Langues vivantes...) ou encore plus « classiques » (élus en CA, vie syndicale). Certains connaissent un succès relatif par le faible nombre de participants, d'autres sont des réussites indéniables (le stage langues vivantes 2007 a accueilli près de 60 enseignants, celui à destination des néotitulaires plus de 40). Le point commun de ces stages est la bonne appréciation générale qu'en font les collègues qui y participent, regrettant finalement de ne pas l'avoir fait plus tôt !

Dans le domaine des publications et du site, deux nouveautés sont à signaler : un bulletin de syndicalisation à la rentrée et une nouvelle circulaire. Il s'agit de fournir un document plus faible en pagination (avec des renvois au site), plus structuré autour de rubriques régulières, centré sur un thème précis et agrémenté d'un dessin et de notes d'humour. Le site est constamment retravaillé pour être plus accessible à l'ensemble des syndiqués.

Former c'est aussi débattre. Le SNES et la FSU font de gros efforts dans ce domaine, notamment avec les forums de l'Education, qui regroupent,

autour des syndicats nationaux, des experts qui examinent la situation dans l'académie. Les deux derniers ont été consacrés aux thèmes « jeunes et personnels face au handicap » et au « décrochage scolaire » Si les débats sont riches, on doit regretter une trop faible participation. Il y a enfin le congrès académique dont les thèmes retenus en mars 2006 étaient le schéma régional des formations et l'éducation prioritaire.

Droits et libertés

Si le SNES n'a pas maintenu les liens qu'il avait avec les syndicats étrangers, il a continué à alerter la profession sur certaines situations contraires à nos valeurs et à nos idéaux, sur le problème palestinien par exemple et il a appelé à des manifestations ou réunions en ce sens. Mais l'activité s'est beaucoup développée en direction de la défense des sans papiers. Cofondateur de RESF, le SNES s'efface derrière le sigle commun mais agit en permanence, publie et alerte sans relâche les collègues, contribue à la mobilisation et à la défense active des élèves en danger. La section académique a été présente tout au long des vacances pour la défense des sans papiers en grève de la faim.

Organisation du SNES et vie démocratique

Le SNES doit en permanence évoluer et s'adapter. Le choix a ainsi été fait de réorganiser le secteur « vie scolaire » en raison de la disparition des MISE, que nous dénonçons toujours, afin de mieux répondre aux besoins des personnels aux statuts toujours plus précaires.

C'est aussi le choix du S3 de renouveler les équipes militantes. Nous avons été durement frappés ces dernières années par la disparition de camarades, plus joyeusement par les départs en retraite ou les mutations, mais cela répond aussi au souci d'apporter toujours de nouvelles forces au syndicalisme. La tâche n'est pas aisée, le nombre des personnels diminue, et la syndicalisation marque le pas. Le S3 poursuit sa politique de tournées dans les établissements sans ou avec peu de syndiqués, fait des relances par mels, par courrier et par téléphone. Mais cela relève davantage de l'investissement des S1 et des syndiqués eux mêmes : le SNES et son avenir, c'est l'affaire de tous.

RAPPORT FINANCIER S3 LILLE

Ce bilan financier couvre les deux derniers exercices du 1er octobre 2005 au 30 septembre 2007 avec deux changements. Nous sommes passés à la rentrée 2005 à une cotisation nationale harmonisée avec abandon de la surcotisation académique. A la rentrée 2006, une nouvelle trésorière adjointe, Françoise Mortier, remplace Jean-Jacques Mortier, parti à la retraite.

Année 2005/2006

• Les recettes

Cotisations nettes encaissées :

Malgré la baisse du nombre d'adhérents (-91 syndiqués) qui s'explique par la disparition progressive des MI SE, la baisse des recrutements aux concours, les suppressions de postes et par l'effet négatif du mouvement inter académique, le S3 enregistre une augmentation des cotisations nettes encaissées de 10,7% par rapport à 2004/2005 grâce à, d'une part la hausse des cotisations (rappelons que cette hausse a été décidée au moment où la déduction fiscale passait de 50 à 66% et que, par conséquent le coût de la cotisation pour le syndiqué baissait) et d'autre part, grâce à une nouvelle répartition avec le S4 un peu plus favorable aux sections académiques.

Les subventions dont le montant est de 6656,60 € sont constituées de la participation du S2 du Pas de Calais aux frais d'impression, routage et façonnage de nos publications, à hauteur de 5108 euros, de la participation de 900 des S1 des retraités Nord et Pas de Calais et de la souscription à l'action de 648.60 euros de la part de collègues. Elles se maintiennent au niveau de 2004/2005.

• Les dépenses

Le reversement des cotisations au S4 s'est effectué en deux fois : un premier versement de 280 000 € en 2005/2006, le solde d'un montant de 151 825,34 € en 2006/2007.

Informatique : Le S3 a continué de s'équiper en matériel informatique et a dépensé un peu plus de 3200 euros. Cette dépense, régulièrement renouvelée, permet de maintenir à niveau notre parc informatique que les militants utilisent quotidiennement que ce soit pour le mouvement, pour la préparation des commissions d'avancement, des CTPD, des CTPA, pour le PAF, pour les mails aux collègues, et la mise à jour régulière de notre site académique que consultent de nombreux syndiqués.

Les dépenses de **reprographie et de communication** ainsi que celles du poste **manifestations** augmentent par rapport à celles de l'année 2004/2005. La préparation et l'organisation des élections professionnelles de décembre 2005, au moment où se multipliaient les mauvais coups contre l'Ecole publique (loi Fillon, décrets De Robien, suppressions de postes..) ont nécessité une campagne d'information forte qui s'est effectuée au travers d'un bulletin spécial « élections » envoyé à chaque collègue électeur de l'académie, de courriers spécifiques, de circulaires, de professions de foi affichées dans les établissements scolaires. Le Snes, syndicat majoritaire du second degré a aussi fortement mobilisé lors des manifestations. Les 7313 euros qui figurent au chapitre manifestations tiennent compte de l'achat d'une nouvelle sono et du remplacement de notre ballon 59/62.

Les **frais de gestion** prélevés par les banques passent de 2649 euros à 3337 euros en raison du nombre croissant de cotisations payées par prélèvements et au choix de plus en plus fréquent du paiement fractionné en 4, 5 et 6 prélèvements, chacun de ces prélèvements générant des frais de gestion.

Frais exceptionnels :

L'année 2005/2006 a été marquée par le décès de militants de notre syndicat en particulier la disparition brutale, en avril 2006, de notre camarade et ami Jean-Claude Millecamps, secrétaire départemental du Pas de Calais qui a profondément bouleversé, bien au-delà des militants du SNES, de très nombreux collègues et amis. Le S3 a tenu à rendre à Jean-Claude un hommage appuyé en participant à l'organisation de ses funérailles et en lui consacrant un bulletin spécial en mai 2006.

Sur l'ensemble des deux années, les frais de fonctionnement du S3 (hors part au S4, part au S2 et emprunts) ont été respectivement de 182 461.63 euros pour 2005/2006 et de 157 291,06 euros pour 2006/2007 et nous avons réalisé un excédent pour les deux années de 37 370.79 euros. Les efforts de tous ont permis d'accroître un peu plus cet excédent par rapport à l'exercice précédent (+2 272.52). Ils nous ont permis aussi de verser au S4 l'intégralité des sommes dues sur l'exercice, ce qui n'était pas le cas la fois précédente et nous permettent d'envisager l'avenir plus sereinement. Dans un contexte de syndicalisation préoccupant, notre objectif reste bien sûr la maîtrise de nos dépenses tout en conservant les moyens pour mener nos actions.

Année 2006/2007

• Les recettes

Cette année a connu un nouveau recul de la syndicalisation et, pour la première fois, les **cotisations nettes encaissées** baissent (- 3%). Dans un contexte académique difficile (suppression massive de postes depuis plusieurs années, affectations de néo-titulaires de certaines disciplines dans d'autres académies) les militants du S3 ont poursuivi les visites d'établissements. Ils ont aussi effectué des relances « papier » et téléphoniques qui ont permis d'en limiter le recul. (3712 syndiqués en juin 2006 contre 3897 en juin 2005). Mais la situation reste fragile et dans de nombreux S1 le nombre de syndiqués trop faible. C'est en direction des S1 qu'il faut poursuivre les efforts.

Manifestation nationale à Paris du 20/01/2007

Souscriptions : Après la forte mobilisation des collègues à la grève du 18 décembre 2006, la FSU a pris l'initiative d'une manifestation à Paris le 20/01/2007. Un TGV (16 400 euros) a été affrété pour permettre aux collègues de se rendre rapidement à Paris. La participation financière des collègues qui sont allés à Paris et une souscription ultérieure dans les S1 ont permis de réunir quelque 5800 euros. La FSU régionale, les sections départementales, le SNUIPP Nord et Pas de Calais, le SNEP ont contribué à hauteur de 4960 euros. Elles sont incluses dans les 12982.54 euros de recettes.

Les dépenses

Le total des reversement cotisations au S4 est de 576 132.34 €. Il est constitué de l'intégralité de la part annuelle soit 424 307.00 € à laquelle il faut ajouter le solde de l'année précédente, soit 151 825.34 €.

Subventions : Les S1 des retraités 59et 62 et le S2 Pas de Calais ont renouvelé leur participation aux frais de publications.

Les **frais de déplacements, stages, réunions, congrès** sont stables. Ils s'expliquent par l'engagement important de militants qui animent des stages et des réunions dans toute l'académie et par le choix du S3 de défrayer les collègues syndiqués qui effectuent de longs trajets.

Le poste « **manifestations** » correspond pour l'essentiel au reversement au S4 de la souscription du TGV réservé lors de la manifestation du 20 janvier 2006 à PARIS.

Pour protéger notre serveur informatique, nous avons acheté un climatiseur. Cela entraîne une hausse de notre dépense d'électricité de 336 euros.

Les **autres postes de dépenses** sont maintenus voire en diminution, preuve d'une gestion attentive où chacun fait des efforts.

En 2006-2007, la FSU a obtenu du Conseil Régional une subvention. Nous avons acheté du papier, des ordinateurs et des fournitures à hauteur de 8 556 euros (ces dépenses directement prises en charge par la FSU n'apparaissent pas dans le rapport financier).

Le remboursement du prêt consenti par le S4 en 2001 pour l'achat de notre nouveau local est achevé. Il nous reste à rembourser l'emprunt au S2 Pas de Calais (2 286 euros par an pendant encore 4 ans).

COMPTES D'EXPLOITATION 2005-2006		
RECETTES		
Cotisations nettes encaissées		687 795,22
cotisations nettes encaissées	687 795,22	
Ventes Publications		46,00
ventes publications SNES	46,00	
Souscriptions Dons Divers		526,50
souscriptions	526,50	
divers	0,00	
Subventions prêts		6 656,60
subventions	6 656,60	
prêts	0,00	
Vente de matériel		0,00
matériel informatique	0,00	
matériel duplication	0,00	
autre matériel	0,00	
Remboursement frais		0,00
remboursement S4	0,00	
remboursement syndiqués	0,00	
Produits financiers		8 474,03
produits financiers	8 474,03	
Produits divers		65,40
produits divers	65,40	
RECETTE TOTALE :		703 563,75

DEPENSES		
Cotisations		415 025,00
versement au S4+FSU	280 000,00	
Solde dû au S4 année antérieure	105 275,00	
versement au S2 Pas de Calais	29 750,00	
Investissements		4 249,33
matériel informatique	3 284,67	
entretien matériel informatique	303,95	
matériel reprographie	660,71	
achat immobilier	0,00	
autres	0,00	
Frais de personnels		24 746,18
salaires	15 591,44	
cotisations sociales	9 154,74	
Reprographie		61 702,50
fournitures	259,05	
achat de papier	2 271,47	
entretien et contrats	10 508,24	
impression	37 383,17	
façonnage	11 280,57	
Frais de communication		39 032,59
routage affranchissement	31 378,58	
téléphone minitel fax	4 609,89	
internet	18,00	
enveloppes	3 026,12	
Déplacements, manifestations...		27 963,98
déplacements, repas	11 966,64	
stages, réunions, congrès	8 230,95	
frais de secrétariat	452,48	
manifestations : transport, matériel, location	7 313,91	
Charges et Local		17 252,97
travaux d'agencement	522,3	
réparations, entretien	379,14	
charges locatives	7 608,00	
impôts taxes assurances	7 459,00	
EDF GDF	1 284,53	
eau	0,00	
Frais financiers bancaires		13 243,16
charges financières	0,00	
frais de gestion	3 333,97	
remboursement emprunt	9 909,19	
Frais divers et exceptionnels		4 180,11
frais divers	721,78	
frais exceptionnels	1 607,66	
diminution des placements	0,00	
presse quotidienne, revues	1 850,67	
publications SNES	0,00	
DEPENSE TOTALE :		607 395,82
BILAN FINANCIER		
Avoirs existants au 30/09/2005 :		227 068,93
Excédent de l'année :		96 167,93
Avoirs existants au 30/09/2006 :		323 236,86

Avoirs existants au 30/09/2005 : 227 068,93

COMPTES D'EXPLOITATION 2006-2007		
RECETTES		
Cotisations nettes encaissées		673 179,89
Cotisations nettes encaissées	673 179,89	
Ventes Publications		55,33
ventes publications SNES	55,33	
Souscriptions Dons Divers		12 982,54
souscription	12 982,54	
divers	0,00	
Subventions prêts		10 447,00
subventions	10 297,00	
prêts	150,00	
Vente de matériel		0,00
matériel informatique	0,00	
matériel duplication	0,00	
autre matériel	0,00	
Remboursement frais		0,00
remboursement S4	0,00	
remboursement syndiqués	0,00	
Produits financiers		9 488,24
produits financiers	9 488,24	
Produits divers		0
produits divers		
RECETTE TOTALE :		706 153,00

DEPENSES		
Cotisations		605 372,34
versement au S4+FSU	424 307,00	
Solde dû au S4 année antérieure	151 825,34	
versement au S2 Pas de Calais	29 240,00	
Investissements		1 983,01
matériel informatique	1 277,05	
entretien matériel informatique	201,53	
matériel reprographie	504,43	
achat immobilier	0,00	
autres	0,00	
Frais de personnels		26 221,04
salaires	16 118,26	
cotisations sociales	10 102,78	
Reprographie		37 648,82
fournitures	223,78	
achat de papier	0,00	
entretien et contrats	6 433,64	
impression	25 472,76	
façonnage	5 518,64	
Frais de communication		32 603,16
routage affranchissement	26 018,48	
téléphone minitel fax	4 800,41	
internet	18,00	
enveloppes	1 766,27	
Déplacements, manifestations...		35 309,86
déplacements, repas	12 677,02	
stages, réunions, congrès	7 884,28	
frais de secrétariat	622,66	
manifestations : transport, matériel, location	14 125,90	
Charges et Local		18 255,90
travaux d'agencement	29,99	
réparations, entretien	435,85	
charges locatives	7 181,56	
impôts taxes assurances	8 988,00	
EDF GDF	1 620,50	
eau	0,00	
Frais financiers bancaires		5 485,71
charges financières	144,50	
frais de gestion	3 054,47	
remboursement emprunt	2 286,74	
Frais divers et exceptionnels		2 070,30
frais divers	485,30	
frais exceptionnels	46,00	
diminution des placements	0,00	
presse quotidienne, revues	1 539,00	
publications SNES	0,00	
DEPENSE TOTALE :		764 950,14
BILAN FINANCIER		
Avoirs existants au 30/09/2006		323 236,86
Déficit de l'année :		-58 797,14
Avoirs existants au 30/09/2007 :		264 439,72

Avoirs existants au 30/09/2007 : 264 439,72